

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance ordinaire du conseil d'établissement du 11 février 2025, à 18 h 30

PRÉSENCES (10) :

Madame Valérie Barbin, membre parent;
Madame, Carolina Fernandez, membre parent;
Monsieur Louis-Michel Jutras, membre parent
Madame Claire Desrosiers, enseignante;
Madame Catherine Hamel, enseignante;
Madame Andréanne Desjardins, enseignante;
Madame Danielle Faucher; enseignante;
Madame Jacqueline Fournier, représentante du soutien;
Madame Alexandra Lafontaine, directrice adjointe;
Madame Sylvie Landry, directrice

Membre absent : Monsieur Patrick Labrie ; membre parent

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Madame Valérie Barbin souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18h30.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Madame propose l'adoption avec modification au point 6.5 qui est reporté à la prochaine séance du CÉ.

CÉ-2024-2025-35

3. Revue et approbation du procès-verbal du 17 décembre 2024

Madame Hamel propose l'adoption du PV du 17 décembre 2024.

CÉ-2024-2025-36

4. Suivi à la dernière rencontre

Il est demandé, à la suite d'une discussion entre les membres du CÉ, que des suggestions de photographes pour l'an prochain soient envoyées à madame Landry d'ici vendredi le 14 février, 16:00.

Une décision sur ce point sera prise lors du prochain CÉ ou par courriel au besoin.

5. **Parole au public**

Aucun public

6. **Points de décision :**

6.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation, approbation;

Madame Sylvie Landry présente le Plan de lutte contre l'intimidation à la suite du travail du comité école qui avait comme tâche de le réviser. Ce plan sera envoyé au protecteur de l'élève le 28 février. Madame Claire Desrosiers souligne le bon travail du comité. Madame Landry propose l'éventuel impression d'un dépliant résumant le Plan de lutte contre l'intimidation qui pourrait servir d'outils tant aux intervenants qu'aux parents de l'école.

En juin, le comité révisera le Plan de lutte et présentera les résultats du sondage aux élèves. En parallèle du sondage et de ses résultats, le Plan pourrait être révisé et amélioré. Le CÉ sera informé en juin des corrections apportées.

Mme Jacqueline Fournier approuve le Plan de lutte.

CÉ-2024-2025-37

6.2 Utilisation du reliquat; approbation;

Mme Alexandra Lafontaine présente une demande pour l'utilisation du reliquat pour un élève dont le parent est nouvellement sans emploi. On demande l'utilisation du reliquat pour payer le repas traiteur de l'élève (dineur et service de garde) jusqu'au retour au travail du parent ou jusqu'au 25 juin 2025.

Mme Claire Desrosiers propose pour approbation l'utilisation du reliquat pour aider un élève dans le besoin jusqu'au 25 juin 2025 ou retour au travail du parent.

CÉ-2024-2025-38

6.3 Fonds à destination spéciale, approbation;

Mme Sylvie Landry nous présente le fonds à destination spéciale FDSCHANDA, sur lequel il y a un solde de 620.51 \$. Mme Landry propose que cet argent soit déposé dans le fonds fêtes et activités rassembleuses.

Mme Catherine Hamel propose que l'argent du fond d'intérêts soit déposé dans le fond aménagement de la cour d'école.

Mme Valérie Barbin propose pour approbation que 620.51\$ soit déposés dans le fonds activités rassembleuses.

CÉ-2024-2025-39

Mme Catherine Hamel propose pour approbation de mettre les intérêts dans le fonds d'aménagement de la cour d'école.

6.4 Règles de fonctionnement du service de garde, adoption;

Le document des règles de fonctionnement du service de garde a été ajusté à la suite de son uniformisation à travers les écoles du centre de services scolaire.

Mme Sylvie Landry informe que le CÉ doit définir un plan de contingence, soit comment choisir les élèves qui participeront à une journée pédagogique, advenant un nombre insuffisant d'éducateurs pour respecter les ratios. Mme Jacqueline Fournier informe que, par le passé, un tirage au sort priorisant la fratrie était effectué.

Mme Jacqueline Fournier informe également que les formalités par rapport aux retards de paiement ont été revues pour faciliter la collecte des paiements.

Mme Carolina Fernandez propose l'adoption des Règles de fonctionnement du service de garde.

6.5 Critères de sélection de la direction, adoption;

L'adoption se fera par courriel entre les membres du CÉ et le numéro de résolution assigné à la prochaine séance.

7. Points d'information et de discussion

7.1 Projet éducatif, informations ;

Mme Sylvie Landry présente le projet éducatif et les cibles. Une discussion s'en suit pour clarifier ce que veulent dire les chiffres associés aux objectifs.

7.2 Horaire de classe 2025-2026;

Mme Sylvie Landry nous informe que l'horaire de classe de l'école sera modifié dès 2025-2026 pour permettre d'arrimer l'horaire des classes du préscolaire à celui du primaire pour l'avant-midi. Cela simplifiera la gestion à tous points de vue.

7.3 Consultation des parents pour le traiteur scolaire, discussion;

Mme Jacqueline Fournier est très satisfaite du service du traiteur Le lunch. Satisfaction générale pour les parents et moins de gestion pour l'école. Excellent service. Le même traiteur serait souhaité pour les deux prochaines années si possible. Point de suivi pour la prochaine séance.

7.4 Formation obligatoire, suivi;

Les formations sont obligatoires pour les membres siégeant sur le conseil d'établissement. Tout le monde est à jour dans sa formation.

7.5 Effort budgétaire, informations;

Mme Sylvie Landry informe que l'école a un montant à rendre au gouvernement pour une contribution d'autour de 23 000\$. Des ponctions ont été faites dans certaines mesures pour répondre à la demande gouvernementale.

7.6 Bazar 2025

Le bazar 2025 n'aura pas lieu tel que vécu en 2024, l'école n'ayant eu aucune nouvelle des parents en charge de l'activité.

8. Parole à la représentante du personnel de soutien

- Mme Jacqueline Fournier mentionne que tout va bien.

9. Parole aux membres du conseil d'établissement;

Mme Claire Desrosiers souligne le beau travail de la Brigade verte. Les élèves sont enthousiastes et souhaitent développer encore davantage le compostage dans l'école. Les membres enseignants et la direction soulignent le bon travail des élèves et du personnel impliqué dans la Brigade verte.

10. Parole au public;

Aucun public.

11. Parole à la direction;

Mme Landry est satisfaite. Tout va bien. Les inscriptions vont bon train. La semaine de la persévérance scolaire est en cours. Une athlète en para-tennis viendra faire un court discours et une remise de certificat aura lieu pour souligner la persévérance de deux élèves en sixième année.

Mme Alexandra Lafontaine souligne que les élèves ont fait la construction d'un fort et qu'ils ont vécu un beau carnaval d'hiver.

12. Correspondance;

Aucune correspondance.

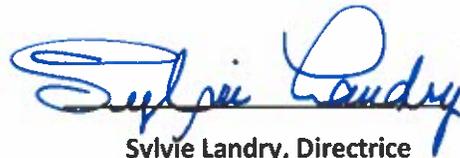
13. Levée de la séance

Sur proposition de Mme Valérie Barbin d'approuver la levée de la séance à 20h17.

CÉ-2024-2025-42



Valérie Barbin, Présidente



Sylvie Landry, Directrice